sent en général au moment du réestampage suivant, permettant de dater celui-ci. Dans de rares cas, ils résistent au réestampage, mais s'en trouvent affaiblis. L'impression se faisant avec des clichés indépendants, rien n'empêche que ceux-ci soient, en cours d'émission, réarrangés de façon différente. Il est possible aussi que les clichés détériorés soient remplacés par d'autres, pris dans la réserve. Dans le texte qui suit, nous continuerons à parler de «Pf» pour ne pas bouleverser de vieilles habitudes.

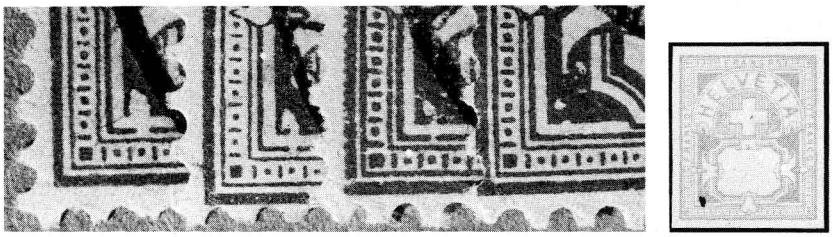

Fig. 3. 10c, 3e et 4e émission, évolution du défaut 6.3.24 et 6.4.17, son apparition puis sa disparition progressive
Abb. 3. 10 Rp 3. und 4. Auflage. Entwicklung des Defektes 6.3.24 und 6.4.17, der nach und nach verschwindet.

1.4. Lignes de séparation (Spiesse, fig. 4)
A ne pas confondre avec les bavures. Ce sont des lignes qui ne font pas partie du cliché, mais proviennent des pièces de carton ou de métal placées entre les clichés pour égaliser leurs distances. Il semble qu'elles n'existent que dans les deux premières «émissions» et on ne les trouve plus après le 2e réestampage. Elles sont constantes, bien que leur existance soit imitée dans le temps.

Fig. 4. Lignes de séparation en haut et à droite
Abb. 4. Spiesse oben und rechts

1.5. Cadre
Certaines émissions sont caractérisées, de façon parfois subtile, par des particularités du cadre extérieur qui peut, par exemple, s'amincir d'une extrémité à l'autre d'un des côtés, ou vers le milieu.
Ces critères permettent souvent, par une étude attentive, de fixer les dates de réestampages. Le montage présenté à la figure 5 en est un bon exemple. On est sûr que des timbres réestampés sont apparus à Zurich, entre le 23.V.02 et le 12.VI.02 car les timbres oblitérés jusqu'au 23 mai sont nettement empâtés alors que dès le 12 juin ils ont une gravure générale très fine.
Mais il faut bien avouer que l'on n'a pas toujours cette même certitude. Quoi qu'il en soit, nous donnons ci-après le tableau général de nos conclusions (tableau I). Les clichés du 3c n'ont pas été rafraîchis; ceux du 12 et du 15c, l'ont été une fois en 1902; ceux du 2 et du 10c, 7 fois; pour ceux du 5c, il y a encore des doutes.
Comme nous l'avons dit auparavant, nous constatons un décalage entre les dates du réestampage et leur apparition. Cela est tout à fait normal, le décalage étant fonction de l'écoulement plus ou moins rapide des stocks au moment considéré. Il en est de même de l'apparition des nouvelles marques de contrôle Kz II et grande croix, où nous notons un décalage non négligeable entre l'impression et la parution sur le marché des dits timbres. Signalons, en passant, que les «grandes croix» ont paru dès 1906, et non 1905, comme l'indiquent par erreur les catalogues.
Ce tableau I présente les dates de parution sur le marché des divers réestampages connus ou dont nous supposons l'existence. Ces dates ne correspondent ni à un changement de filigrane ni à un changement de couleur. Cette constatation, comme nous le verrons plus loin, est corroborée par:
- l'apparition de défauts sur les 2c, marque de contrôle I, émission 4 (3e réestampage) qui se retrouvent sur les timbres munis de la marque de contrôle II
- même cas pour les 5c (3e émission) et les 10c (4e émission)
- défauts semblables sur les 5c lilas de la 3e émission (2e réestampage) et sur les premiers 5c verts.

Cette liste n'est pas exhaustive.

2. Les défauts

2.1. Définition
Est réputé défaut de cliché (Pf) toute altération de cliché, fixe ou évolutive, se répétant en principe pendant une période déterminée de l'impression.
Exemples: les grandes cassures du 5c vert (65B Pf2) que l'on situe:
- pour 4 d'entre elles, au cours de la 4e émission (3e réestampage), du 5 X 00 au 9 XI 03 environ
- pour les 2 autres, qui sont plus rares, respectivement au cours des 6e et 7e émissions.

Autre exemple: les doubles moletages, connus principalement sur les 10c.
Les bavures, très nombreuses, bien qu'elles soient des défauts de cliché, ne seront pas traitées dans le cadre de cette étude, sauf pour identifier des réestampages.
Si les exemples ci-dessus sont caractéristiques, la différence entre variété accidentelle et défaut de cliché n'est pas toujours évidente. Dans les descriptions qui vont suivre, nous n'avons tenu compte que des défauts dont 2 exemplaires au moins nous sont connus. Nous connaissons bien sûr beaucoup de «pièces uniques» présentant les signes d'un défaut de cliché mais qui attendent leur jumeau pour confirmation. Dans ce sens, nous serions heureux de pouvoir élargir notre étude par vos remarques et complément d'information.
Sont exclus de notre définition:
- les taches ou absences de couleur dues à des impuretés, encore que là il n'est pas exclu que l'on trouve plusieurs timbres sembla-

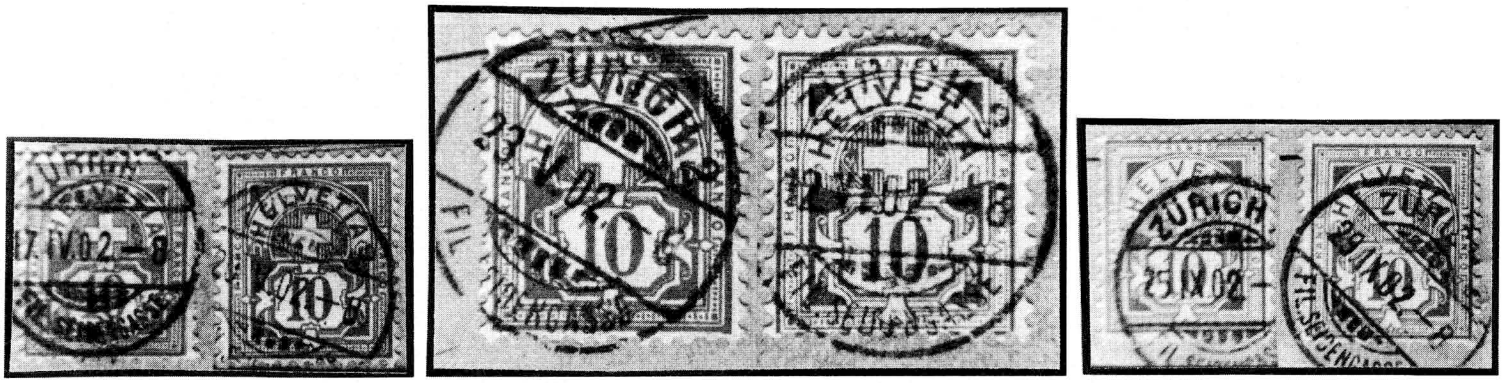

avant réestampage
vor der Nachprägung

après réestampage
nachgeprägtes Klischee

Fig. 5. Apparition d'un nouveau réestampage à Zurich, Fil. Seidengasse: entre le 23.V.02 et le 12.VI.02
Abb. 5. Zürich, Fil. Seidengasse: Auftreten des aufgefrischten Klischees zwischen dem 23.V.02 und dem 12.VI.02